

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt trois, le dix sept novembre, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoint, Mmes GIRAUD, LAVERT, VINCENT, HOCINE, M. VALLO, CHEVALIER

Absent excusé : Alain SENDRA donne pouvoir à Yann VALLO

Secrétaire élu pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 10 novembre 2023

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2023-46/ OBJET : Réhabilitation du Centre Bourg : choix du maître d'oeuvre

M. le Maire rappelle au Conseil la consultation de cabinets d'architectes, dans le cadre d'une procédure adaptée, pour mener à bien la mission de maîtrise d'oeuvre relative à la réhabilitation du Centre Bourg.

La commission d'appel d'offres réunie le 2 novembre 2023, a étudié l'ensemble des trois dossiers transmis dans le délais réglementaire et a procédé à l'analyse des offres.

La proposition du cabinet OXYRIA SARL, a été retenue par la Commission d'Appel d'Offres comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant d'honoraires de 4,25 % HT, soit 17 000 € applicable sur une estimation prévisionnelle de travaux de 400000 € HT.

M. le Maire propose au Conseil de retenir le cabinet OXYRIA SARL, 1331 Route Royale 42470 FOURNEAUX, comme maître d'oeuvre pour la réhabilitation du centre Bourg.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- décide de retenir l'offre du cabinet OXYRIA SARL, 1331 Route Royale 42470 FOURNEAUX et accepte sa rémunération au taux de 4,25 % du montant HT des travaux soit 17 000 € pour 400 000 € HT de travaux estimés

- autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ont signé au registre M. le Maire et la secrétaire de séance

La secrétaire de séance
Elodie LAVERT



Le Maire
Christian DUPUIS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20231117-2023-46-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/12/2023

